

tres de dire le *Gloria in excelsis* dans la nuit de Noël, où les anges l'ont chanté pour la première fois. " La rubrique placée en tête du missel, dit-il, indique bien que les prêtres romains n'ont pas coutume de le réciter ; cependant il n'existe aucune interdiction de la part de saint Grégoire ou des autres Pères qui s'oppose à ce que nous chantions cette hymne, les dimanches et les jours de fête, pour accroître la louange de Dieu. " Cette opinion ne tarda pas à prévaloir et, dès la fin du XI^e siècle, l'usage autorisa partout les prêtres et les moines, aussi bien que les évêques, à réciter le *Gloria in excelsis* à la messe, au moins à certains jours. C'est ce que témoignent le *Micrologue*, vers 1090, les *Us de Citeaux*, vers 1086, les statuts des Chartreux, institués en 1084, et l'*ordinaire* du Mont-Cassin, rédigé vers le même temps. (1)

De Rome, ce cantique passa bientôt dans les autres liturgies. A Milan, il se chantait à laudes, tous les jours, excepté le Samedi-Saint, et se plaçait entre le *psalmus directus* et l'hymne. A la messe, il avait sa place marquée avant l'*Kyrie* (2). Si nous en croyons un *ordo* de Bérolt du XII^e siècle, il était chanté par le " *magister scholarum* " ; ce n'est qu'aux grandes solennités que le peuple prenait à *suscipe deprecationem nostram*. Dans la liturgie gallicane, on le trouvait à la fin du *Matutinum* (3). Lorsque le clergé était entré au chœur pour assister au sacrifice, après *Dominus sit semper vobiscum*, l'évêque entonnait, non pas la doxologie (ou *Gloria*) mais l'Alos (4). Enfin, signalons que dans l'église de Bethléem, on le disait à la messe chaque jour et même à celle des morts. Cet emploi est confirmé par plusieurs manuscrits très anciens de liturgie romaine.

De bonne heure, on ajouta au *Gloria in excelsis* plusieurs versets tirés presque tous des psaumes. Quoique ne se trouvant pas dans la traduction latine que j'ai donnée plus haut de l'hymne angélique des *Constitutions apostoliques*, je tiens à les signaler précisément parce qu'on les rencontre dans la liturgie grecque. Il se trouve que ce procédé d'ornementation a été surtout usité dans le rite ambrosien (5).

(1) *Id.*, *ibid.*, 392.

(2) *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, I, 1402.

(3) *Les origines du chant liturgique dans l'église de Paris*, A. GASTOUÉ.

(4) *Ibid.*

(5) Cf. art. " Chant ambrosien " dans le *Dictionnaire* de Dom F. CABROL.